

## 74 000 APPRENTIS FORMÉS

74000 des 430000 apprentis en France se forment dans les entreprises alimentaires de proximité, soit 17%. En moyenne, on compte un apprenti pour 5 entreprises. L'apprentissage est le plus développé dans les entreprises de boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie : on y compte 1 apprenti pour 1,3 entreprises. Pour l'ensemble des activités, le premier réseau de formation est celui des Chambres de Métiers et de l'Artisanat dont les CFA accueillent 57% des apprentis.

Développement de l'apprentissage par secteur (2017-2018)

Secteur	Nombre d'apprentis	Taux de pénétration <sup>(1)</sup>	Part d'apprentis dans les CFA de CMA <sup>(2)</sup>
<b>Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacierie</b>	<b>31 480</b> apprentis	1 apprenti pour <b>1,3</b> entreprises + <b>Pays de la Loire</b> : 1 apprenti pour 0,8 entreprises - <b>Corse</b> : 1 apprenti pour 3 entreprises	<b>74%</b>
<b>Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie</b>	<b>8 620</b> apprentis	1 apprenti pour <b>4</b> entreprises + <b>Hauts-de-France</b> : 1 apprenti pour 2,65 entreprises - <b>Île-de-France</b> : 1 apprenti pour 10 entreprises	<b>75%</b>
<b>Hôtellerie-restauration</b>	<b>29 890</b> apprentis	1 apprenti pour <b>6</b> entreprises + <b>Centre-Val de Loire</b> : 1 apprenti pour 3,5 entreprises - <b>Corse</b> : 1 apprenti pour 30 entreprises	<b>36%</b>
<b>Fabrication de produits alimentaires</b>	<b>910</b> apprentis	1 apprenti pour <b>12</b> entreprises + <b>Bourgogne-Franche-Comté</b> : 1 apprenti pour 4,7 entreprises - <b>PACA et Nouvelle-Aquitaine</b> : 1 apprenti pour 18 entreprises	<b>27%</b>
<b>Bio, cavistes, épicerie, fromagers, primeurs</b>	<b>2 520</b> apprentis	1 apprenti pour <b>25</b> entreprises + <b>Pays de la Loire</b> : 1 apprenti pour 9 entreprises - <b>Île-de-France et PACA</b> : 1 apprenti pour 33 entreprises	<b>34%</b>
<b>Activités sur marché</b>	<b>370</b> apprentis	1 apprenti pour <b>100</b> entreprises + <b>Pays de la Loire</b> : 1 apprenti pour 45 entreprises - <b>Corse et DOM</b> : <1/100	<b>59%</b>

Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2017-18-Champ : apprentis travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France entière - Traitement ISM. INSEE, base Dénombrement des entreprises fin 2017 (1) Le taux de pénétration correspond au ratio nombre d'apprentis / nombre d'entreprises actives dans l'activité en France. (2) CFA pilotés directement par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ou gérés en association.

## LES ENTRÉES EN FORMATION SONT STABLES

Parmi le nombre total de 74000 apprentis, 40860 ont démarré la préparation d'un diplôme en 2017-18. Les entrées en apprentissage sont globalement stables par rapport à 2016/17.

Évolution des apprentis inscrits en 1<sup>re</sup> année



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis inscrits en première année, travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

## LES CHIFFRES DE L'APPRENTISSAGE PAR RÉGION

Les effectifs d'apprentis formés évoluent de façon différente selon les territoires. Le nombre d'apprentis progresse en Corse, dans les Hauts-de-France, les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine.

Répartition des apprentis en 2017/18 et évolution par rapport à 2016/17

Nombre total d'apprentis des secteurs de l'alimentation de proximité

● 1 000

Evolution 2016/17 à 2017/2018

■ de -3,4 à -1,6%

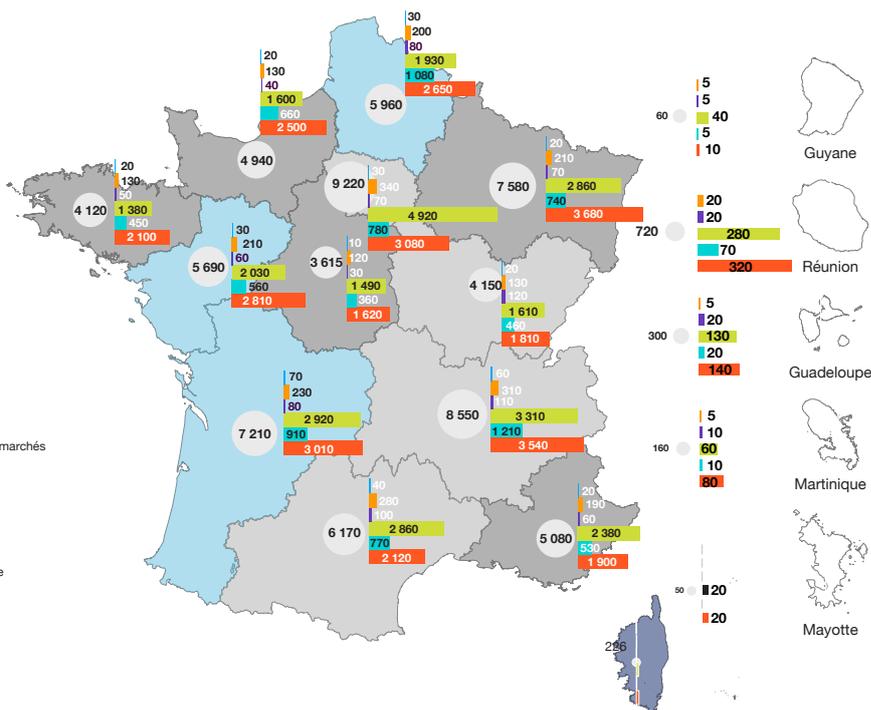
■ de -1,6 à 0,3%

■ de 0,3 à 4,7%

■ plus de 4,7%

Répartition par secteur

- Activités sur marché
- Bio, cavistes, épicerie, fromagers, primeurs, marchés
- Fabrication de produits alimentaires
- Hôtellerie-restauration
- Boucherie, charcuterie, poissonnerie
- Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacierie

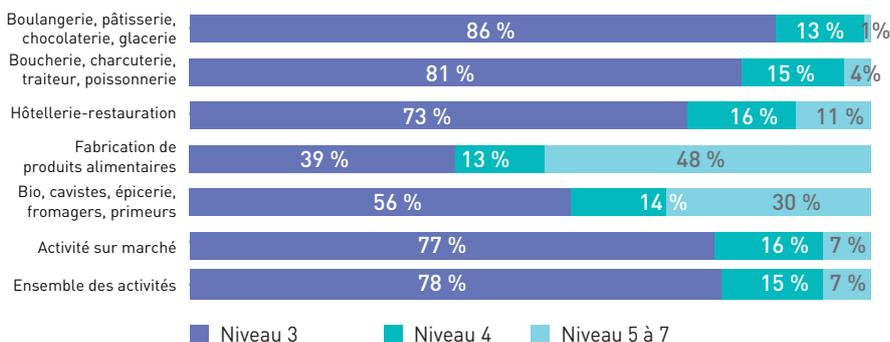


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2017-2018. Champ : apprentis travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France entière. N.B. : les données sont arrondies, la somme des secteurs peut ne pas correspondre au total. Traitement ISM.

## 78% DES APPRENTIS PRÉPARENT UN DIPLÔME DE NIVEAU 3

Depuis 2012-13, le nombre d'apprentis diplômés de niveau 3 (CAP) et formés dans les entreprises alimentaires de proximité baisse sensiblement. La part d'apprentis préparant un diplôme de niveau 4 (BP-BAC) ou supérieur est plus importante dans le commerce de l'alimentation et les activités de fabrication de produits alimentaires.

Répartition par secteur et niveau de formation (2017-2018)

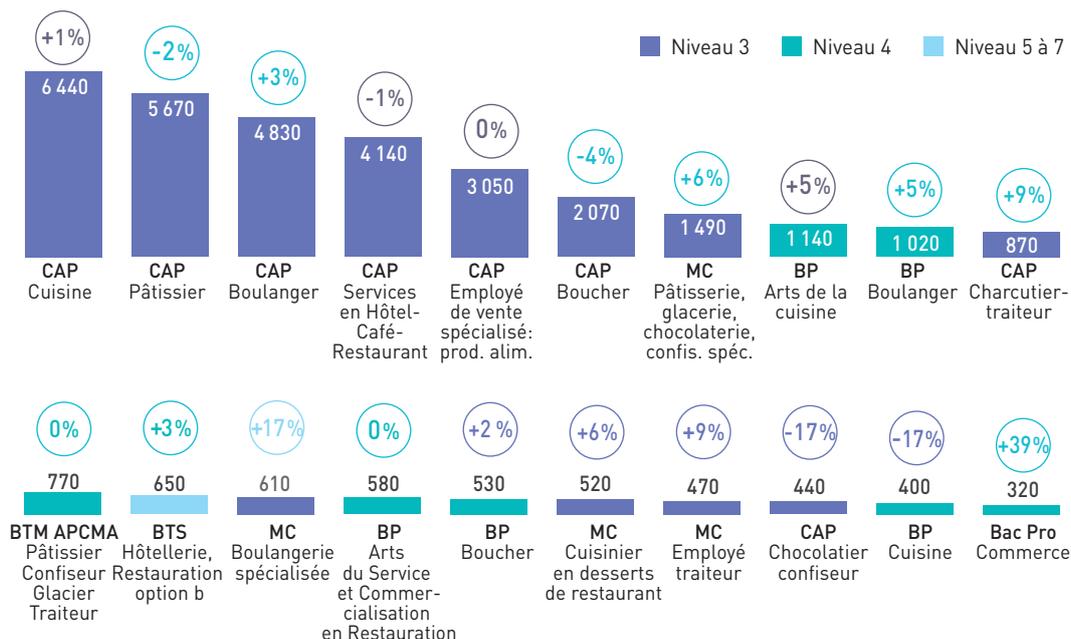


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2017-2018. Champ : apprentis inscrits en première année, travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France entière. Traitement ISM.

## PALMARÈS DES DIPLÔMES PRÉPARÉS

En 2017/18, les diplômes ayant réuni le plus grand nombre d'entrées en apprentissage dans les entreprises de l'alimentation sont le CAP Cuisine (6440 inscriptions), le CAP Pâtissier (5670) et le CAP Boulanger (4830). Par rapport à l'année scolaire précédente, on constate une nette progression des inscriptions d'apprentis en CAP Charcutier traiteur (+9%), en Mention Complémentaire Boulangerie Spécialisée (+17%) et en Bac Pro Commerce (+39%).

Inscriptions dans les principaux diplômes en 2017/18 et évolution 2016-2017



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2017-2018. Champ : apprentis inscrits en première année, travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France.

## LA MOITIÉ DES APPRENTIS SONT MINEURS, UN TIERS SONT DES FEMMES

La présence des femmes parmi les apprentis est globalement stable depuis 2012-13, à l'exception des activités de bio-cavistes-épicerie-fromagers-primeurs où elle diminue et de la boulangerie-pâtisserie où elle progresse. Les apprentis mineurs sont un peu moins nombreux dans le commerce alimentaire (40%) et dans la fabrication de produits alimentaires (29%).

Répartition par sexe et par âge des apprentis en 2017/2018

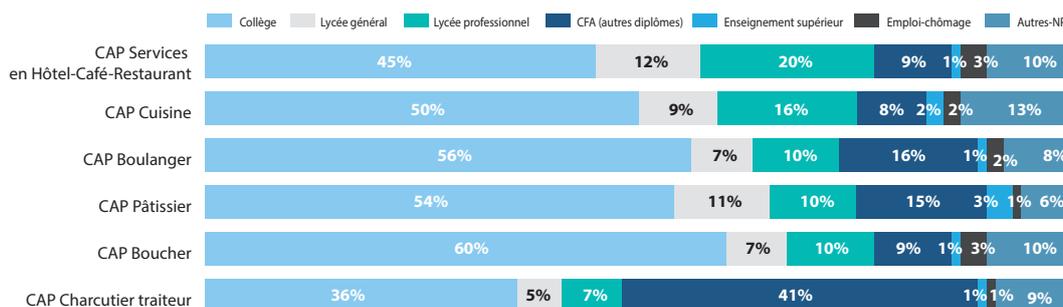
Secteurs	Part des femmes	Part des apprentis <18 ans
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	34 %	57 %
Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie	14 %	52 %
Hôtellerie-restauration	37 %	46 %
Fabrication de produits alimentaires	40 %	29 %
Bio, cavistes, épicerie, fromagers, primeurs	48 %	40 %
Activités sur marché	26 %	54 %
Ensemble des activités	34 %	51 %

Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2017-18- Champ : apprentis travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France entière - Traitement ISM.

## ORIGINE SCOLAIRE DES APPRENTIS

Plus de la moitié (52%) des apprentis de l'alimentation démarrant un CAP proviennent du collège, mais ces entrées directes sont en baisse. 13% des apprentis étaient déjà en apprentissage dans un autre diplôme, 22% proviennent du lycée professionnel, 2% de l'enseignement supérieur, 3% de l'emploi ou du chômage. Si certains sont en poursuite d'étude (par exemple en préparant une spécialité connexe au diplôme précédemment préparé), une part importante des apprentis est donc en réorientation.

Provenance des apprentis en CAP en 2017-2018

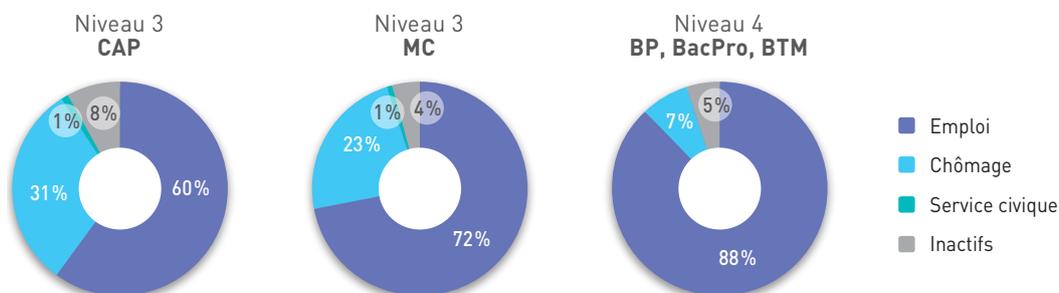


Source : MEN-MESR, DEPP, SIFA 2017-18- Champ : apprentis inscrits en première année, travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité- Traitement ISM.

## SITUATION DES JEUNES 7 MOIS APRÈS LEUR SORTIE EN APPRENTISSAGE

L'accès à l'emploi des ex-apprentis augmente avec le niveau de diplôme : 7 mois après leur sortie de formation, 60% des sortants de niveau 3 (CAP) sont en emploi, 72% de ceux qui sont issus d'une Mention Complémentaire et 88% de ceux qui préparaient un diplôme de niveau 4 (BP, Bac Pro). Le taux d'emploi est en hausse ces deux dernières années. En 2016, les chiffres étaient respectivement de 52% (sortants de niveau 3), 71% (MC) et 82% (niveau 4).

Insertion en fonction du diplôme préparé



Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2018- Champ : ex-apprentis ayant préparé un diplôme de l'alimentation et n'ayant pas poursuivi leurs études (quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise qui les a formés) - Traitement ISM.

### Périmètre d'études

Entreprises de moins de 20 salariés (\* ensemble des entreprises) des activités suivantes et leurs apprentis :

- Boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie : 1052Z, 1071C (\*), 1071D (\*), 1082Z
- Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie : 1011Z, 1012Z, 1013A, 1013B, 1020Z, 4722Z (\*), 4723Z (\*), 5621Z (\*)
- Hôtellerie-restauration : 5510Z (\*), 5610A (\*), 5630Z (\*)
- Fabrication de produits alimentaires : 1031Z, 1032Z, 1039A, 1039B, 1041A, 1041B, 1042Z, 1051A, 1051B, 1051C, 1051D, 1061A, 1061B, 1062Z, 1071A, 1072Z, 1073Z, 1081Z, 1083Z, 1084Z, 1085Z, 1086Z, 1089Z, 1091Z, 1092Z, 1101Z, 1102A, 1103Z, 1104Z, 1105Z, 1106Z, 1107A, 1107B
- Bio, cavistes, épicerie, fromagers, primeurs : 4711B, 4721Z, 4724Z, 4725Z, 4729Z
- Activités sur marché : 4781Z

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers.